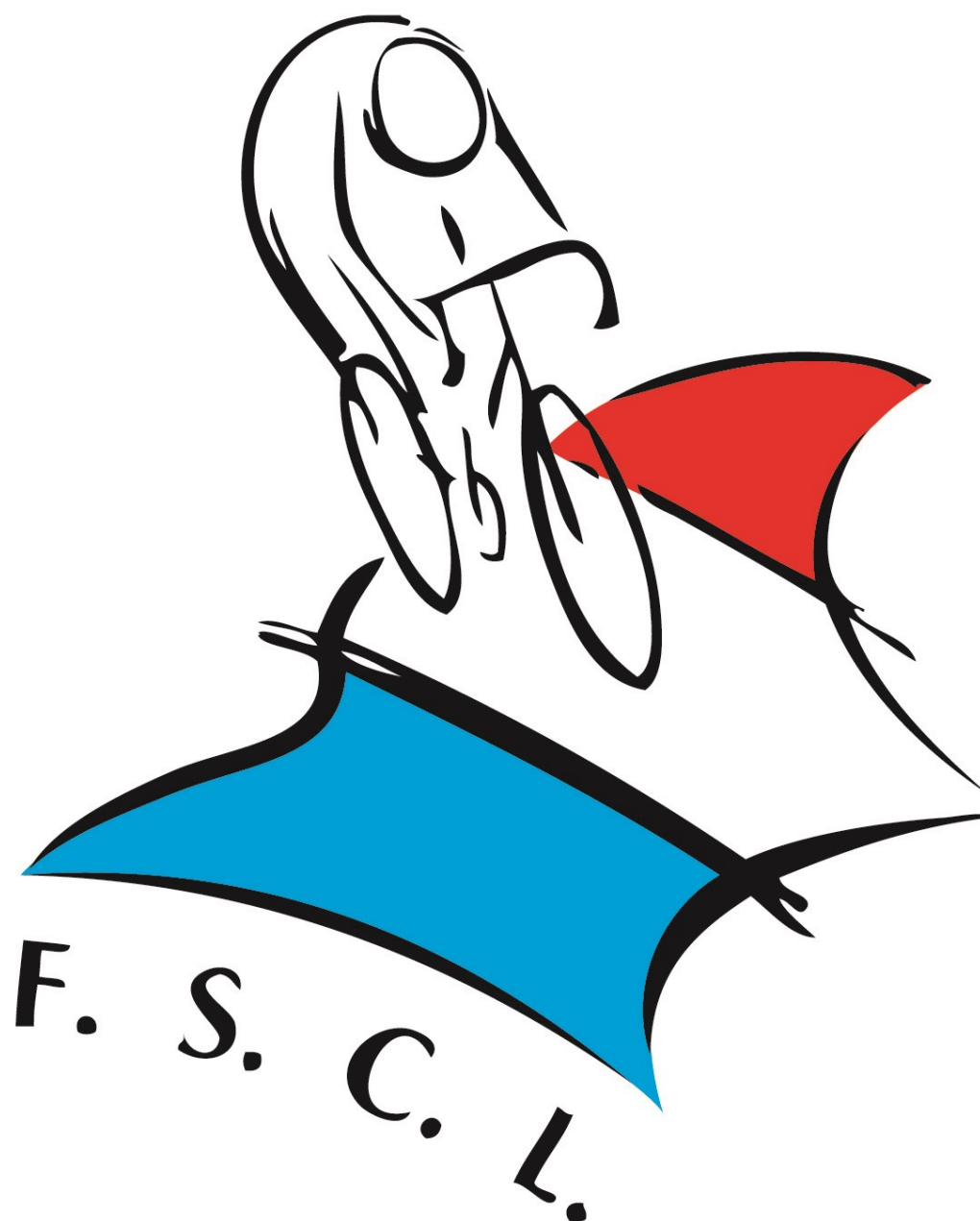


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2020



Organisée par



Raiffeisen



ŠKODA



emile weber

WICLER

ASPORT
cycling



CK

Charles Kieffer Group



CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

vendredi, 27 mars 2020 à 19:30 heures

**au Centre Culturel Capellen
51 Route d'Arlon
L - 8310 Capellen**

Organisateur: VC Mamerdall

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous prions d'assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi, 27 mars 2020 à 19:30 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1.** Appel nominal et vérification des pouvoirs
- 2.** Allocution du président du club VC Mamerdall
- 3.** Allocution du Bourgmestre de la commune de Mamer
- 4.** Allocution du Ministre des Sports
- 5.** Allocution du Président du COSL
- 6.** Allocution du Président de la F.S.C.L.
- 7.** Adoption du rapport de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 (Annexe I)
- 8.** Rapports annuels:
 - 8.1.** du Conseil d'Administration (Annexe II)
 - 8.2.** de la Commission des Jurys (Annexe III)
 - 8.3.** de la Commission Technique (Annexe IV)
 - 8.4.** de l'Entraîneur Fédéral (Annexe V)
 - 8.5.** de la Commission Sport Loisir (Annexe VI)
- 9.** Bilan financier 2019 (Annexe VII)
- 10.** Rapport du Conseil de Surveillance
- 11.** Décharge à donner au Conseil d'Administration ainsi qu'aux différentes commissions
- 12.** Admission, Démission et Suspension
 - (A)** Team Snooze - VSD
- 13.** Approbation du Budget 2020 (Annexe VII)
- 14.** Elections (Liste des candidates – Annexe VIII)
 - 14.1.** Constitution d'un bureau de vote
 - 14.2.** Conseil d'Administration (13 membres – Président compris)
 - 14.3.** Commission des Jurys (15 membres – Président compris)
 - 14.4.** Commission Technique (15 membres – Président compris)
 - 14.5.** Commission Sports Loisirs (15 membres - Président compris)
 - 14.6.** Conseil de Discipline
 - 14.7.** Conseil d'Appel
 - 14.8.** Conseil de Surveillance



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire Guillaume



15. Modifications des règlements :

15.1. Proposition FSCL : Adoption du règlement Jeunes (Annexe IX)

15.2. Proposition FSCL : Composition Jury (Annexe X)

16. Divers

17. 2e appel nominal et décision à prendre concernant l'absence éventuelle d'un club conformément à l'article 15 des statuts.

Nous vous prions d'y déléguer 2 membres de votre société. [Inscription online](#) pour le 25 mars 2020 au plus tard.

Camille DAHM
Président

Ed BUCHETTE
Secrétaire général

Les documents seront transmis par courrier électronique et seront disponible sur le site internet de la
[Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois](#)



RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

du 22 mars 2019 à 19:30 hrs

Centre Scolaire « An de Däilt » 185, rue Principale L-5366 SCHUTTRANGE

Organisateur : HIR SCHUTTRANGE

Appel nominal et vérification des pouvoirs

Clubs présents : 34 clubs, 2 clubs excusés

Allocution du président de HIR Schuttrange

M. Marc Logelin, président de club HIR Schuttrange, organisateur de l'Assemblée Générale 2019, souhaite la bienvenue aux membres de la FSCL, des invités de la commune de Schuttrange et du COSL. Il présente son club et les événements organisés avec les points forts sur le Sport Loisir et l'éducation pour les jeunes dans l'école du vélo.

Allocution de l'échevin de la commune de Schuttrange

M. Claude Marscon souhaite la bienvenue aux membres des différentes commissions et aux représentants des clubs de la FSCL. Il présente la commune de Schuttrange et souligne l'importance du vélo pour la commune de Schuttrange, ceci et du point de vue sportif et de la mobilité douce.

Allocution du COSL

Mme Marie-Paule Hoffmann, membre du Conseil d'Administration du COSL, félicite la FSCL pour les succès sportifs de l'année

2018 et donne une perspective pour l'année 2019 avec les événements multisports comme les European Games et l'EYOF avec une grande délégation de la FSCL.

Allocution du président de la F.S.C.L. / Bilan moral :

No enger Gedenkminutt un de Pierre Speicher, den Eugène Urbany Sen. an de Pol Wester ass de Präsident op folgend Themen agaangen :

Am Joer 2017 hu mer eise Centenaire gefeiert an am Joer 2018 sinn eis Sportler a Bénévole gefeiert ginn. Dat ass och virun allem eise Clibb ze verdanken wou eng gutt Aarbecht gemaach gëtt.

Bei den Dammen huet d'FSCL mam Konstrad eng nei Disziplin mat bei kritt a mat der Perspektive „Velodrome“ huet d'FSCL och bei den Dammen eng Sportlerin déi sech op d'Piste fokusséiert. Vun der Zesummenaarbecht mam SaF Zéisseng an hirer Dammenekipp ass ee positiven Impuls fir den Dammenvelosport ausgaangen.

D'Trainerekipp vun der FSCL ass deelweis nei opgestallt an d'Kommissioun „Jeunes“ nees reaniméiert ginn.

Fir 2019 leit de Fokus vun d'FSCL niewent dem Sportlechen virun allem och am Beräich Finanzen wou d'FSCL fir den Niveau an Zukunft ze halen a perspektivesch ze héijen nei finanziell Mëttel muss fannen.

De Championnat gëtt 2019 fir d'éischt Kéier vun verschidde Clibb aus dem Süden zesummen organiséiert. Fir déi nächst Joer gëtt et och schonn Organisateuren a Kandidaten. Dat weist nach eng Kéier, dat et an Zukunft ëmmer méi wichteg gëtt zesummen ze schaffen.

Adoption du rapport de l'assemblée générale ordinaire 2018

Le rapport est approuvé.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Rapports annuels :

du Conseil d'Administration

M. Ed Buchette présente le rapport annuel du CA et adresse un merci au personnel du Secrétariat de la fédération, ainsi qu'aux membres des commissions pour leur engagement.

de la Commission des Jurys

Monsieur Bruno Mergen fait le rapport de la Commission des Jurys par délégation et informe l'Assemblée sur la formation pour Commissaires.

de la Commission Technique

M. Christian Helmig, DTN, présente le rapport de la Commission Technique. La saison de Cyclo Cross était un succès avec la 4^{ème} place de Christine Majerus au Championnat du monde et une nouvelle édition du Skoda Cross Cup. L'établissement d'une équipe régionale et la coopération avec le groupe de travail «Jeunes» préoccupaient les membres de la CT. Pour 2019 des démarches pour augmenter l'attractivité des courses régionales sera sur l'agenda.

des Entraîneurs Fédéraux

M. Christian Swietlik présente le nouvel entraîneur national pour les Juniors, M. Heiko Lehmann et souligne les résultats positifs des différentes catégories pendant l'année 2018 parmi eux les bons résultats des coureurs aux YOG à Buenos Aires, aux Championnats d'Europe ou pendant la Tour de l'Avenir.

Une formation pour entraîneurs « C » a été organisée en coopération avec l'ENEPS.

Pour l'année 2019 les objectifs sportifs sont les European Games, l'EYOF et les coupes des nations pour les Juniors et Espoirs ainsi que les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde dans les différentes catégories et disciplines.

de la Commission Sport Loisir

M. Ed Wagner fait le rapport de la commission Sport Loisir et adresse un remerciement aux clubs associés à la FSCL.

Tous les rapports des commissions ont été approuvés par acclamation.

Bilan financier 2018

M. Michel Kohnen présente le bilan financier de 2018, qui accuse un solde positif de : 141,57 €.

Rapport du conseil de surveillance et décharge à donner

M. N. Steichen certifie l'exactitude du bilan. La décharge a été donnée.

Approbation du budget 2019

Le budget présenté est approuvé.

Adoption du règlement Jeunes

Le nouveau règlement Jeunes est approuvé.

Divers

L'affiliation de la FSCL à l'Union Francophone de Cyclisme (UFC) et au Mouvement Pour un Cyclisme Crédible (MPCC) est approuvée.

Mme Denise Kinn a pris la retraite et sera remplacée par Mme Joëlle Adam.

DAHM Camille
Président

Ed Buchette
Secrétaire Général



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Au cours de l'année 2019 le Conseil d'Administration s'est réuni à 11 reprises et dont les présences sont les suivantes :

DAHM Camille	Président	11/11
HERMES Emile	Vice-Président	07/11
BUCHETTE Ed	Secrétaire Général	10/11
SPAUTZ Richard	Membre	11/11
HUTMACHER Robert	Membre	06/11
CONTER Claudine	Présidente Commission des Jurys	11/11
WAGNER Edouard	Président Commission Sport-Loisir	07/11
BESENIUS Eric	Membre	07/11
KOHNEN Michel	Trésorier Fédéral	09/11
BETTENDORFF Yves	Membre	08/11
CONTER Claude	Membre	10/11

Ont assisté aux réunions du Conseil d'Administration en tant qu'invités:

- MERGEN Bruno, Commission Jury (10)
- BAUS Nicole, Commission Sports-Loisir (3)
- STEICHEN Norbert, Conseil de Surveillance (4)
- HELMIG Christian, DTN (9)
- FERREIRA SWIETLIK Christian, Entraîneur national (1)
- SALZINGER Florian, Gestionnaire (10)

Activités du Conseil d'Administration sur le plan national:

- représenté à l'Assemblée Générale du C.O.S.L.
- réunions Ministère des Sports, Police et Sponsors

Activités du Conseil d'Administration sur le plan international:

- participation aux congrès de l'UCI à Yorkshire / Angleterre
- participation à différentes réunions avec les fédérations européennes
- participation à l'Ass. Générale de l'UEC en mars 2019 à Rome / Italie

Ed BUCHETTE
Secrétaire général



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES JURYS 2019

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, la Commission des Jurys s'est réunie 13 fois.

Composition de la commission ainsi que les présences enregistrées :

Conter Claudine	Présidente	13 / 13
Mergen Bruno	Vice-président / secrétaire	13 / 13
Becker Max	Membre	6 / 13
Degrott Patrick	Membre	10 / 13
Durisotto Augusta	Membre	4 / 13
Gaul Fabienne	Membre	5 / 13
Lutgen Carlo	Membre	13 / 13
Majerus Claude	Membre	13 / 13
Weber Roby	Membre	10 / 13

Présence d'invités :

Conseil Administration : M. Camille Dahm,
Président Directeur technique : M. Christian Helmig
Commission Technique / Parcours: Mme Susy Godart, MM. Misch Wolter, Nico Wagner

Organisateurs des Championnats Nationaux :

Route : LG Belvaux, MM. Giulio Allegrini, Alex Feltz,
CCI Differdange : MM. Gabriel Gatti, Edmond Schroeder
VTT XCO : VC Diekirch : MM. Garry Speicher, Joël Kinn
VTT XCM: Toproad Roeserbann :MM. Sébastien Einsle, Marc Bourscheid

Cyclo-cross 2020 : UC Dippach : MM. Misch Morang, Richard Spautz

Activités de l'année 2019 :

- Supervision de toutes les courses du calendrier FSCL par un représentant de la Commission des Jurys.
- Désignation de Commissaires- Délégués pour l'ensemble des épreuves internationales.
- Désignation des Jurys pour les Championnats Nationaux de Cyclo-cross, VTT et Route.
- Approbation des Jurys des courses, des listes de prix et des règlements spéciaux.
- Réunions avec les délégations de la Commission Technique / Parcours et des organisateurs des Championnats Nationaux, LG Belvaux, CCI Differdange, Toproad Roeserbann, VC Diekirch, UC Dippach.
- Révision des règlements sportifs et cahiers des charges pour les Championnats Nationaux de la FSCL et adaptation des règlements FSCL/UCI.
- Approbation de différents parcours de Cyclo-cross en collaboration avec la Commission des Parcours.

La Commission des Jurys souhaite bonne chance aux coureurs pour la saison 2020 et un grand succès populaire aux organisateurs d'épreuves sur Route, VTT et de Cyclo- cross.

Claudine Conter
Présidente

Bruno Mergen
Secrétaire

Bericht der Technischen Kommission (TK) – 2019

Im Jahr 2019 kam die Technische Kommission (TK) zu 11 formalen Sitzungen zusammen. Die Sitzungen waren wie folgt besucht:

Name	Posten	Anwesend
Camille Dahm	Präsident	11 (von 11)
Christian Helmig	DTN	11 (von 11)
Roger Thull	Vize Präsident	11 (von 11)
Heiko Lehmann	Nationaltrainer	11 (von 11)
Claude Conter (ACC Contern)	Mitglied	9 (von 11)
Suzie Godart	Mitglied (Jugend)	9 (von 11)
Christian Ferraira Swietlik	Nationaltrainer	8 (von 11)
Gérard Zeien	Mitglied (Material)	8 (von 11)
Renè Thill	Mitglied	7 (von 11)
Fabrice Kurek	Mitglied (Fuhrpark)	7 (von 11)
Nico Wagner	Mitglied (Strecken)	6 (von 11)
Michel Wolter	Nationaltrainer (Cross)	6 (von 11)
Philippe Hutmacher	Mitglied	5 (von 11)
Gisèle Dries	Mitglied (demissioniert)	2 (von 5)
Claude Conter (LC Tetange)	Mitglied (Strecken)	0 (von 11)
Gilbert Kohn	Mitglied	0 (von 11)

Rückblick 2019

2019 befaßte sich die TK hauptsächlich mit der Situation der Rennen in Luxemburg. Nach wie vor bestehen zu viele Terminkonflikte mit Rennen im nahen Ausland. Auch sind viele Rennen in Luxemburg für die Fahrer nicht attraktiv, so dass die Teilnehmerzahlen weiterhin gering sind. Die TK hat hierzu 2019 eine Umfrage durchgeführt. Bemängelt wurden vor allem die immer gleichen Strecken und besonders in der Eliteklasse der Herren die Wettbewerbsverzerrung durch die Teilnahme der luxemburgischen Kontinentalmannschaften. Auch wenn die Ergebnisse auf Grund der geringen Teilnahme an der Befragung nicht repräsentativ sind, bieten sie aber mögliche Ansätze, um Rennen in Luxemburg attraktiver zu gestalten. Bei der Umsetzung bauen wir auch 2020 wieder auf eine enge Zusammenarbeit mit der CdJ und den Vereinen.

Eine Konsequenz aus der Rennsituation in Luxemburg ist die Tatsache, dass das Projekt „Regionalmannschaft“ weiter großes Interesse bei den Athleten weckt. Obwohl diese Projekte prinzipiell unabhängig von der FSCL agieren, befaßte sich die TK häufig mit dem Thema, da es auch hier immer wieder zu Terminkonflikten und -Überscheidungen kam. Generell wurde die Regelung zu den Auslandsstartgenehmigungen innerhalb der TK sowie mit Klubvertretern ausgiebig diskutiert und angepaßt. Des Weiteren zählten vor allem die Vorbereitung Nationaler Meisterschaften und die Streckenabnahmen zu den Hauptaufgaben der TK. Die Bedeutung der Streckenkommission wurde nochmals unterstrichen und in diesem Bereich die Zusammenarbeit mit der Commission du Jury (CdJ) intensiviert.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire Guillaume



2019 hat auch die Arbeit der „Groupe Jeunes“ weiter an Fahrt aufgenommen. Die TK begrüßt diese Entwicklung und war auch mit einigen Mitgliedern bei verschiedenen Sitzungen vertreten. Auch in Zukunft freuen wir uns auf eine enge Zusammenarbeit und möchten die Arbeit der „Groupe Jeunes“ bestmöglich unterstützen.

Neben den formalen Sitzungen fanden Treffen mit einzelnen Vereinen oder Vertretern mehrere Vereine statt, darunter eine Nachbesprechung für den Skoda Cross Cup 2018/2019. Der Skoda Cross Cup erfreut sich noch immer großer Beliebtheit bei den einheimischen Fahrern und zieht auch immer mehr internationale Athleten an. Grundsätzlich wird die Rennserie nach Möglichkeit größtenteils unverändert fortbestehen.

Strukturell hat sich die Situation der TK im Vergleich zum Vorjahr nicht verbessert, diverse Posten sind nach wie vor nicht besetzt. Auch werden zur anstehenden AG verschiedene Posten frei und sind nach aktuellem Stand nicht neu besetzt. Unter diesen Umständen erscheint ein aktiver Fortbestand der TK fraglich.

Sportlich stellte im Jahr 2019 vor allem die WM in Yorkshire einen Höhepunkt dar. Mit den Resultaten von u.a. Kevin Geniets und Christine Majerus konnte die FSCL auch vergangenes Jahr beim Saisonhöhepunkt mit mehreren Top 20 Plazierungen aufwarten. Dem Gegenüber hatten einige Athleten mit Verletzungen zu kämpfen. Glücklicherweise konnten sich alle Athleten von ihren Blessuren erholen. Besonders der schwere Sturz von Jemmy Drucker Anfang des Jahres und der damit verbunden längeren Ausfall wirkte sich aber auch auf die Situation der Weltrangliste aus. Da auf Basis der Weltrangliste Ende 2019 die Startplätze für die Olympischen Spiele vergeben werden fiel Luxemburg hier entsprechend zurück. Demnach wird Luxemburg in Tokyo mit zwei Athleten bei den Herren und einer Athletin bei den Damen vertreten sein. Bei den Damen bestritt Christine Majerus eine weitere hervorragende Saison, was u.a. auch von der Presse mit der Auszeichnung zur Sportlerin des Jahres unterstrichen wurde.

Bei den Herren schafften im Laufe des Jahres zwei weitere Fahrer den Sprung in die World Tour, so dass Luxemburg nun mit 6 Fahrern auf dem höchsten internationalen Niveau vertreten ist. Wir hoffen auch in Zukunft an diesen Trend anknüpfen zu können.

Leider musste das Team Differdange zum Ende der Saison 2019 seine Auflösung bekanntgeben. Für die langjährige Arbeit und den wertvollen Beitrag zum Luxemburger Radsport über die vergangenen Jahre bedankt sich die TK bei den Verantwortlichen der Mannschaft und des Vereines.

Vergangenes Jahr haben wir auch begonnen, vermehrt im Bereich Piste zu arbeiten. Mit Hinblick auf den Bau des Velodroms werden wir diesen Bereich über die nächsten Jahre weiter intensivieren.

Neben den Olympischen Spielen werden 2020 wieder die Europa- und Weltmeisterschaften die wichtigsten Großveranstaltungen für die FSCL sein. Auch werden 2020 die 3 Ländermeisterschaften in Luxemburg (Diekirch) ausgetragen werden. 2020 wird somit ein interessantes, arbeitsreiches Jahr. Wir freuen darauf, gemeinsam die anstehenden Aufgaben anzugehen.

Camille Dahm
Präsident der Technische Kommission

Christian Helmig
Directeur Technique National



Trainerbericht 2019

Ein erfolgreiches Radsportjahr 2019 liegt hinter uns. Bei den Männern starteten Bob Jungels, Ben Gastauer, Alex Kirsch, Jempy Drucker in World Tour Teams. Michel Ries und Kévin Geniets sind zum Ende des Jahres bzw. zur neuen Saison in die höchste Liga aufgestiegen. Damit schafften in der neuen Saison zwei weitere Fahrer den Sprung in ein World Tour Team. Tom Wirtgen startete 2019 in einem Continental Pro Team. Die Frauen holten in der abgelaufenen Saison mehrere Topplatzierungen.

So freuen wir uns über Christine Majerus, die ein weiteres Mal zur Sportlerin des Jahres ernannt worden ist. Als luxemburgische Meisterin im Cross, auf der Straße und im Einzelzeitfahren, ausgestattet mit dem Gelben Trikot der „Boels Ladies Tour“, der „La Classique Morbihan“ und dem 11. Platz WM-Straße in Yorkshire, eine gerechtfertigte Ernennung.

Bob Jungels wurde unter anderem luxemburgischer Meister auf der Straße und im Einzelzeitfahren, was ihm bei der Wahl zum Sportler des Jahres den zweiten Platz einbrachte.

Luxemburgischer Vizemeister im Einzelzeitfahren wurde Tom Wirtgen. Auf der Straße sicherte sich Kévin Geniets den zweiten Platz. Claire Faber war EM-Teilnehmerin auf der Bahn in Gent und ist luxemburgische Meisterin U23 auf der Straße. Ihr Fokus richtet sich auf die Bahnwettbewerbe der Olympischen Spiele 2024 in Paris, auf die sie sich bereits jetzt konsequent vorbereitet.

Das Team Leopard nimmt als Continental Team einen wichtigen Platz in der Entwicklung unserer Nachwuchsfahrer ein. Mit Colin Heiderscheid, Misch Leyder, Arthur Kluckers und seit dieser Saison mit Loïc Bettendorff haben hoffnungsvolle Talente ins Leopard Cycling Team gewechselt. Ab Juni stößt Cedric Pries ebenfalls zu den Leoparden. Das Team Differdange-GeBa prägte über viele Jahre den luxemburgischen Radsport. Leider musste das Team zum Ende der letzten Saison den Rennbetrieb einstellen. Im letzten Jahr wurde das „Regional Team“ ins Leben gerufen. Das Team machte es sich zur Aufgabe, sich einerseits um die Entwicklung der Fahrer im U23 Bereich zu kümmern, aber auch ältere Fahrer kommen regelmäßig zum Einsatz und geben ihre Erfahrung weiter.

Unsere Junioren und Débutants waren 2019 bei zahlreichen internationalen Rennen am Start und erkämpften sich gute Platzierungen. Erwähnenswert ist Joé Michotte, der sich bei der „Ronde des Vallées“ das Sprintertrikot sicherte, allerdings am Ende der Saison entschied sich voll und ganz auf die Schule zu konzentrieren. Max Gilles holte sich einen Etappensieg beim „Critérium des Jeunes“. Ziel der Nachwuchsförderung ist es, die Entwicklung und Förderung hin zum Leistungssport. Der Fokus liegt allerdings ausdrücklich nicht darauf, schon in jungen Jahren eine Vielzahl von Rennen zu bestreiten. Viel wichtiger sind Ausbildung, Technik und Taktik. Das Augenmerk liegt hier auf der Kontinuität des Trainings. Bei den Frauen haben wir mit dem Team „Andy Schleck Cycles Woman Project“ die Möglichkeit ambitionierte luxemburgische Nachwuchsfahrerinnen zu unterstützen und zu fördern.

Leider haben wir auch drei Abgänge zu verzeichnen. Anne-Sophie Harsch entschied sich für ein Studium in Freiburg. Da das Studium mit dem Zeitaufwand für den Radsport nicht vereinbar ist, hat sie ihre sportliche Karriere beendet. Darüber hinaus hört auch Chantal Hoffmann mit dem Radsport auf. Mit Pit Leyder, der



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire Guillaume



am Beginn einer Profikarriere stand, und aus persönlichen Gründen den Radsport verlässt, verlieren wir ein großes Talent. Wir wünschen allen viel Erfolg auf ihrem weiteren Weg.

Eine Vielzahl von ausgetragenen Rennen in Luxemburg bieten unseren Fahrerinnen und Fahrern die Möglichkeit sich weiterzuentwickeln und für größere Aufgaben vorzubereiten. Zu erwähnen wären hier die „Skoda Tour de Luxembourg“, das „Festival Elsy Jakobs“ (Frauen), der „General Patton“ und der „GP Bob Jungels“ (Junioren), das „Critérium des Jeunes“ (Débutants) und die zahlreichen Cross Rennen.

Die FSCL hat ein Technikabzeichen ins Leben gerufen. Am INS wurde erstmals eine Talentsichtung durch die Veloschule durchgeführt und richtet sich an Bambi 1/2/3 und Benjamin 1/2/3. Ziel ist es, talentierte Nachwuchsfahrerinnen und Fahrer für den Radsport zu gewinnen. Diese Veranstaltung hatte einen hohen Anspruch.

Auf unserer Agenda steht außerdem das neue Velodrom in Mondorf. Als neue Heimat der FSCL, deren Fertigstellung 2023 geplant ist, führen wir regelmäßig intensive Gespräche bezüglich der Ausstattung. Neue Trainingsmöglichkeiten soll es nicht nur auf der Bahn, sondern auch in Form von gut ausgestatteten Kraft -und Physiotherapieräumen geben. Schon jetzt sind Sportlerinnen und Sportler vermehrt auf verschiedenen Bahnen in Europa zu Trainings -und Wettkampfszwecken unterwegs.

Über die Fertigstellung der neuen Sporthalle am INS freuen wir uns bereits jetzt, weil sie für uns bessere Trainingsmöglichkeiten bietet. Bei schlechtem Wetter können wir auf eine Vielzahl von Ergometern für die Sportler zurückgreifen. Hierzu wurden weitere neue Cyclus-Geräte und Taxc-Neo angeschafft. Das Sportlycée nimmt einen wichtigen Stellenwert im luxemburgischen Nachwuchsleistungssport ein, weil es die schulischen und sportlichen Anforderungen gezielt miteinander verknüpft.

Zwei organisatorische Aufgaben müssen wir zukünftig angehen. So fehlt es doch an der einen oder anderen Stelle immer mal wieder an betreuendem Personal für die Rennen. Wir sind froh, dass regelmäßig Eltern, Familie, Freunde und Vereinstrainer unterstützend einspringen. Es könnte eine Möglichkeit sein, langfristig einen Physiotherapeutenpool aufzubauen, auf den man regelmäßig zurückgreifen kann.

In der Vergangenheit sind wir manchmal an unsere Fuhrparkgrenzen gelangt und mussten weitere Fahrzeuge mieten. Eine Aufstockung des Fuhrparks ist in Planung.

Insgesamt sehe ich uns auf dem richtigen Weg.

Ich bedanke mich bei meinen Kollegen

Christian Ferreira Swietlik

Misch Wolter

Luc Nothum

Isa Reiffers

Suzie Godart

Nicht zu vergessen die Vereinstrainer und vor allem externe Helfer, die uns bei der Durchführung vieler Rennen unterstützen.

Strassen, den 11.03.2020

Heiko Lehmann



Commission Sport – Loisir Rapport Annuel 2019

La composition de la commission, les présences aux réunions, les délégués

La commission Sport-Loisir s'est réunie à 10 reprises au courant de l'année 2019.

Présences aux réunions :

Wagner Edouard	Président	10/10
Baus Nicole	Secrétaire	9/10
Timmermans Henri	Membre	10/10
Schroeder J-M	Membre	9/10
Schroeder Lex	Membre	7/10
Gracin Etienne	Membre	10/10
Steichen Raymond	Membre coopté	5/10

Présences comme délégué :

9 + 3
10
9
4
9
10
4

Les Activités :

- La CSL a émis son avis sur tous les parcours et points de contrôle concernant les manifestations dans le domaine du sport-loisir. En 2019, il s'agissait de 14 rallyes, de 22 épreuves loisirs, 9 randonnées VTT et de 9 épreuves jeunes.
- La CSL a désigné parmi ses membres les délégués nécessaires pour surveiller le bon déroulement des épreuves loisirs et l'établissement correct des classements. Elle a également effectué la saisie des kilomètres parcourus par les cyclistes licenciés lors des différentes manifestations.
- En 2019 les cyclotouristes ont parcouru 654 793 km et 3582 cartes des « Randonnées Permanentes » ont été renvoyées, un chiffre de moins de 273 cartes envers l'année passée.
- La CSL a contrôlé et homologué les classements des différentes épreuves établies par Mr. Wagner Ed. Celui-ci a également dressé le classement général de la saison. Ce document a été transmis au secrétariat de la FSCL afin de le mettre sur le site internet pour information pour les clubs.
- Tout au long de la saison, la collaboration entre la CSL et la grande majorité des clubs affiliés s'avérait très fructueuse. En ce qui concerne le décompte des épreuves permanentes en fin d'année, il faut dire que l'un ou l'autre secrétaire des clubs devrait apporter un plus grand soin à cette opération.
- La CSL remercie les clubs et leurs cyclotouristes des efforts fournis au courant de la saison écoulée.
- La CSL souhaite à tous les responsables des clubs et à nos cyclotouristes actifs une bonne collaboration future et une fructueuse saison 2019.

BAUS Nicole
Secrétaire

WAGNER Edouard
Président



Annexe au rapport annuel 2019 de la CSL

Quelques chiffres des classements officiels.

1244 licences en 2019 -34 par rapport en 2017

5477 cyclistes figurent dans les classements officiels : « Mérites Tous » 2019 inclus. +167

654 793 km ont été parcourus par les licenciés FSCL. – 96 224 km

1 426 020 km ont été parcourus en total. (Non - licenciés et étrangers y compris.) -181 285 km

Aperçu des sujets lors des différentes réunions de la CSL.

Discussion du rapport annuel de 2018

La demande des clubs de rouler les rallyes 2 fois, samedi et dimanche a été accordée lors de l'Assemblée Générale.

Publication des classements sur le site internet de la FSCL.

Acceptation des Rallyes et Randonnées de l'année 2020

Changement de certains secrétaires cyclotouristes et les adresses.

Regret de la CSL que différents clubs n'ont pas remis l'invitation de leur rallye ou randonnée respectif à la CSL.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Hérédier Guillaume



Bilan au 31/12/2019

Actif

Actif immobilisé 27.344,61 €

Créances

Ministère Sports 131.866,83 €
COSL 36.342,70 €
Clubs 21.395,90 €
Frais payés d'avance 2.749,70 €
Impôts sur salaires 1.160,01 €
Compte Visa 1.533,11 €

Avoirs en banques et caisse

C. Cheques Postaux 436,12 €
RAIFFEISEN 72.438,48 €

Total 295.267,46 €

Passiv

Capitaux propres 169.103,48 €
Réserve primes spéciales 40.000,00 €
Dotation 0,00 €
Résultat 2.225,85 €

Dettes

Fournisseurs / Crédeurs 15.675,20 €
Sécurité Sociale (CCSS) 8.029,23 €
Comptes de régularisations 50.733,70 €
Avances encaissées 8.500,00 €
Comptes de régularisations 1.000,00 €

Total 295.267,46 €



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire Guillaume



PROFITS ET PERTES 2019

	Recettes	Dépenses
Subsides COSL / MdS	415.445,70 €	5.000,00 €
Sponsoring	160.869,56 €	0,00 €
Taxes et Licences	87.525,50 €	2.110,00 €
Vêtements	0,00 €	27.344,50 €
Stages	0,00 €	0,00 €
Frais locaux et administratif	0,00 €	22.810,94 €
Achats Licences	0,00 €	0,00 €
WM, EM, JO, CM	6.131,94 €	84.661,32 €
Espoirs	8.363,26 €	39.631,33 €
Juniors	8.935,94 €	33.548,91 €
Débutants	9.085,00 €	38.141,90 €
Elite (Dames & Hommes)	0,00 €	4.071,92 €
Cyclo Cross	1.800,00 €	2.977,53 €
VTT	0,00 €	0,00 €
MyLaps & Photo Finish	5.234,80 €	1.302,63 €
Skoda Cross Cup	0,00 €	6.930,00 €
Championnats Nationaux	0,00 €	5.724,60 €
Frais du personnel	37.386,13 €	361.187,90 €
Cotisations	0,00 €	7.545,16 €
Frais de voitures	0,00 €	92.696,59 €
Publicité, Voyages et Représentation	4.570,28 €	17.437,03 €
Amortissement	0,00 €	0,00 €
Dotation au Fonds de Reserve	10.000,00 €	0,00 €
Frais divers	0,00 €	0,00 €
Total	755.348,11 €	753.122,26 €

Resultat

2.225,85 €



Budget 2020

Recettes		Dépenses	
Subsides MS	420.604	Salaires/indemnités	364.013
Fonctionnement	28.000	Frais de personnel	348.313
Personnel	276.604	CA, loisir, jury	15.700
Courses, stages, entrainements	96.000		
Container Crafter C3	20.000		
Subsides COSL	60.716	Team Letzebuerg stages et courses	171.135
Subsides	37.000	Débutants	24.700
Jeux Olympiques Tokyo	18.716	Juniors	27.461
Container Crafter C3	5.000	Espoirs/Elite	29.640
		Dames	6.455
Sportlycée	8.000	Cross	6.960
		MTB	4.414
Sponsoring	132.425	Jeux Olympiques Tokyo	3.716
Raiffeisen, Sudgaz, Wickler		WM/EM	67.789
Luxembourg LMH			
Voyages Emile Weber		Frais généraux	176.005
Cross Cup, Losch, Asport		Vêtements	26.125
Groupe CK Charles Kieffer		Frais locaux	13.000
Lettrage Nico Reding		Frais bancaires	1.000
		Assurances	1.500
Cotisation Clubs	90.000	UCI, UEC, COSL	7.500
		Leasing voitures	47.280
		Frais Voitures	32.200
		Container Crafter	25.000
		Pub	3.500
		Divers / littérature / séminaires	4.000
		Championnats	5.000
		Courses (MyLaps, radio...)	1.400
		Cross Cup	7.500
		Licences	1.000
TOTAL RECETTES	711.745	TOTAL DEPENSES	711.153
		<i>Excédant budgétaire</i>	<i>592</i>



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héréditaire Guillaume



Conseil d'Administration (13 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) : 1 Président
candidats : DAHM Camille (Velo Woolz)

à élire (4 ans):
candidats: BETTENDORF Yves (CT Atertdaul)
CONTER Claude (ACC Contern)
HUTMACHER Philippe (HIR Schuttrange)

Membre coopté à confirmer : KOHNEN Michel (LC Kayl)
(4 ans)

Commission des Jurys (15 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) :
candidats: DEGROTT Patrick (VC END Leudelange)
LUTGEN Carlo (UC Pétange)
MAJERUS Claude (LP 07 Schiffflange)
MERGEN Bruno (VC Mamerdall)

Commission Technique (15 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) :
candidats:

Commission Sports Loisirs (15 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) :
candidats: SCHROEDER Jean-Marie (LC Tétange)

Conseil de Discipline (7 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) :
candidates : CHRISTEN Serge (LP 07 Schiffflange)
HERMES Claude (ACC Contern)
PRATT Paul (VC END Leudelange)
SCHEIER Nico (UCN Ettelbruck)
SCHLOESSER David (LC Kayl)

Conseil d'Appel (7 membres – Président et secrétaire compris)

à élire (4 ans) :
candidates : BECKENE Jean-Louis (UCN Ettelbruck)
CONTER Sylvie (VC END Leudelange)
DEGROTT-SCHUMAN Pascale (VC END Leudelange)
LAMBERT Ramon (HIR Rumelange)

Conseil de Surveillance (3 membres):

à élire
candidats: STEICHEN Norbert (LC Tétange)
SCHROEDER Edmond (CCI Differdange)

REGLEMENT DES EPREUVES JEUNES

1. But

Le présent règlement a pour objet la réglementation et l'organisation des épreuves Jeunes.

2. Catégories

BAMBI I 6 ans dans l'année courante

BAMBI II 7 ans dans l'année courante

BAMBI III 8 ans dans l'année courante

BENJAMIN I 9 ans dans l'année courante

BENJAMIN II 10 ans dans l'année courante

BENJAMIN III 11 et 12 ans dans l'année courante (non-licenciés)

3. Participation

Chaque détenteur d'une licence JEUNES de la FSCL, ainsi que tout candidat m/f avec une licence valable d'une fédération cycliste étrangère ne peut participer à plus d'une épreuve par weekend (un weekend est considéré comme le samedi et dimanche).

Pour les Benjamins III une licence Loisir est exigée.

Toutefois, les enfants sont autorisés à participer sans licence au maximum à 3 épreuves sous condition qu'une autorisation soit signée par un des parents ou un tuteur.

4. Epreuves

Les épreuves Jeunes se déroulent de préférence en cours d'après-midi.

Les inscriptions des coureurs licenciés se font par internet sur le site fscl.lu et elles sont clôturées le jeudi matin qui précède l'épreuve.

Pour des raisons d'organisation les inscriptions au brevet technique et à l'épreuve d'endurance sont clôturées une semaine avant l'épreuve.

Le jour de l'épreuve, les coureurs se présentent au bureau d'inscription pour le contrôle des licences et pour confirmer leur départ. Leur vélo doit pour toutes les épreuves être équipé avec la plaque guidon portant leur numéro de départ.

L'inscription sur place est possible pour les coureurs non-licenciés une heure avant le premier départ jusqu'à 15 minutes avant le premier départ.

L'organisateur veille à ne pas intercaler les épreuves Jeunes entre les « vraies » courses.

4.1. Genre d'épreuves.

Les épreuves Jeunes doivent respecter l'aspect ludique et peuvent se dérouler sous plusieurs formes :

- Épreuves en ligne
- Contre la montre individuel sur parcours d'adresse
- Épreuve combinée
- Brevet technique FSCL (FSCL Technik-Ofzeechen)
- Épreuve endurance FSCL

4.1.1. Épreuves en ligne :

Les épreuves en ligne peuvent être installées

- dans un pré ou en forêt avec obstacles naturels et/ou artificiels
- partiellement sur terrain naturel et artificiel

Dans tous les cas, le parcours doit être tracé de façon à ce que les critères « maîtrise du vélo » et « sécurité » soient spécialement considérés lors de la planification du circuit. Il répondra aux critères suivants :

- Il doit être surveillé dans sa totalité
- Des obstacles naturels et/ou artificiels, tels que petites bosses ou courtes descentes doivent être intégrés tout en respectant le niveau des compétences des enfants,
- L'organisateur place des surveillants aux endroits critiques pour prévenir des chutes ou autres incidents. En cas de besoin, le surveillant a le droit d'aider les enfants à passer l'obstacle (petite poussette, tenue par la selle, etc.),
- Le circuit n'excédera pas 800 m pour les catégories Bambi et 1.100 m pour les catégories Benjamin,
- Au moins 2/3 du circuit consistent dans des chemins non-asphaltés (chemins de près, de forêt, etc.). Les montées et/ou descentes excédant une pente de 4% sont à limiter à 15 m consécutifs pour les catégories Bambi et à 25 m consécutifs pour les Benjamins,
- La ligne de départ et d'arrivée doit être d'une longueur minimale de 25m et d'une largeur minimale de 3m.
- Le parcours est fermé à toute circulation automobile

4.1.2. Contre la montre individuel sur parcours d'adresse

L'épreuve contre la montre sur parcours d'adresse peut se dérouler à l'extérieur sur un circuit fermé à la circulation automobile ou à l'intérieur d'un bâtiment sportif ou polyvalent. Dans ce cas, la salle doit offrir une surface exploitable suffisante.

Dans tous les cas, les parcours choisis doivent comprendre des difficultés naturelles et/ou artificielles visant à développer l'adresse du jeune cycliste. Pour les épreuves contre la montre individuel sur parcours d'adresse ces difficultés pourront être des virages serrés, des passages très étroits, des slaloms, des dépassements d'obstacles p. ex. rampe en bois, des passages de petits ponts en dos d'âne, transport d'objets, etc..

Le parcours d'adresse comporte entre 6 et 10 obstacles. Pour l'installation du parcours d'adresse, l'organisateur peut s'inspirer des exercices répertoriés dans le document « Jeux cyclistes » **de la FFC**, sachant que les mesures indiquées conviennent pour le vélo de course. Pour les VTT, les mesures sont à augmenter de 10 à 20 cm.

La difficulté des points de contrôle peut être modifiée pour les différentes catégories.

L'épreuve se déroule en 1 ou 2 manches.

4.1.3. Épreuve combinée

Cette épreuve est une combinaison entre l'épreuve CLM sur parcours d'adresse et l'épreuve en ligne.

Le CLM sur parcours d'adresse est courue en tant que première épreuve. Le résultat du CLM détermine l'ordre d'appel sur la ligne de départ pour l'épreuve en ligne.

4.1.4. Brevet technique (FSCL Technik-Ofzeechen)

Le brevet technique est organisé une fois par an par le GT Jeunes de la FSCL, le cas échéant en collaboration avec un club affilié.

7 ateliers d'adresse standardisés avec 5 niveaux, ainsi qu'un parcours d'adresse standardisé sont à effectuer par les coureurs, afin de pouvoir évaluer leurs compétences techniques. Un document y relatif est disponible sur le site fscl.lu dans la rubrique « Jeunes ».

Pour des raisons d'organisation, les participants doivent s'inscrire par internet, au moins une semaine avant l'épreuve. Une inscription sur place ne sera pas possible.

4.1.5. Épreuve endurance FSCL

L'épreuve d'endurance peut être organisée annuellement par le GT Jeunes de la FSCL, en collaboration avec un club affilié.

Les coureurs devront accomplir une épreuve contre la montre individuel sur une distance de 1.200 mètres, afin d'évaluer leurs compétences physiques. Le circuit ne comporte aucun passage technique.

Pour des raisons d'organisation, les participants doivent s'inscrire par internet, au moins une semaine avant l'épreuve. Une inscription sur place ne sera pas possible.

4.2. Durée des épreuves

Les parcours en ligne sur circuit fermé à la circulation automobile doivent avoir une durée pour le vainqueur de :

5 à 7 min. pour BAMBI I (6 ans)

6 à 8 min. pour BAMBI II (7 ans)

7 à 10 min. pour BAMBI III (8 ans)

9 à 12 min. pour BENJAMIN I (9 ans)

12 à 15 min. pour BENJAMIN II (10 ans) et BENJAMIN III (11 et 12 ans)

Le nombre de tours sera fixé en fonction de la longueur et de la difficulté du parcours en tenant compte des performances réalisées de la catégorie BAMBI I dont la durée de l'épreuve ne pourra dépasser 7 minutes pour le vainqueur. Le nombre exact de tours sera déterminé à l'issue du 1er tour effectué. Vu ce résultat le délégué de la Commission des Jeunes déterminera les tours à parcourir par les autres catégories.

Les organisateurs veilleront à respecter strictement les maxima de temps annoncés ci-dessus. Pour les épreuves contre la montre individuel sur parcours d'adresse la durée de l'épreuve est d'un tour de parcours complet par manche pour toutes les catégories.

5. Classement

5.1. Épreuves en ligne :

Les classements sont établis selon les temps réalisés. Comme unité de mesure on retient uniquement les minutes et secondes.

5.2. Contre la montre individuel sur parcours d'adresse

Pour les épreuves contre la montre individuel sur parcours d'adresse, les temps réalisés seront majorés de 5 secondes par faute commise aux différents points de contrôle et entre ces points.

Une faute est définie comme suit :

- mise à terre d'un pied
- passage incorrect d'un obstacle (p.ex. Slalom mal effectué -> obstacle tombé etc.)
- chute

Un maximum de 3 fautes peut être comptabilisé sur un obstacle. Si un obstacle n'a pas été passé, 4 fautes seront comptabilisées d'office pour ce point.

Le classement final est établi sur base de la somme des temps majorés des deux manches. Comme unité de mesure on retient uniquement les minutes et secondes.

5.3. Épreuve combinée

Pour chaque épreuve des points sont attribués aux coureurs en fonction de leur résultat:

1 ^{er}	1 point
2 ^{ième}	2 points
3 ^{ième}	3 points
4 ^{ième}	4 points
5 ^{ième}	5 points
6 ^{ième}	6 points
7 ^{ième}	7 points
8 ^{ième}	8 points
9 ^{ième}	9 points
10 ^{ième}	10 points
...	

Le coureur qui totalise le moins de points sur les deux épreuves est le vainqueur du classement final individuel.

Seul le classement final est pris en considération pour le Trophée Jeunes.

5.4. Brevet technique (FSCL Technik-Ofzeechen)

Les points attribués lors du brevet technique seront utilisés pour établir un classement individuel par catégorie. En cas d'ex-aequo le classement sera déterminé par le temps du parcours d'adresse combiné.

Pour des raisons d'organisation, le classement ne sera pas établi le jour-même de l'épreuve.

Le brevet technique fait partie des épreuves comptant pour le trophée Jeunes FSCL.

5.5. Épreuve d'endurance FSCL

Les classements sont établis selon les temps réalisés. Comme unité de mesure on retient uniquement les minutes et secondes.

L'épreuve vitesse fait partie des épreuves comptant pour le trophée Jeunes FSCL.

Pour des raisons d'organisation, le classement ne sera pas établi le jour-même de l'épreuve.

5.6. Prix :

Tout participant franchissant la ligne d'arrivée aura droit à une récompense. Pour ne pas décourager les malchanceux, ces derniers reçoivent également un prix. Des points pour le classement « Trophée Jeunes » ne peuvent cependant pas leur être attribués.

La remise des prix de toutes les catégories aura lieu au maximum une heure après l'arrivée de la dernière épreuve Benjamin. L'organisateur veillera à ce qu'une ou plusieurs personnes responsables de son club soient présentes pour effectuer les classements.

Les prix seront identiques pour tous les participants. Toutefois, il est loisible au club organisateur de distribuer des coupes ou médailles en sus des prix normalement prévus. Dans ce cas, l'organisateur doit également prévoir des prix spéciaux pour les premières filles.

6. Trophée Jeunes

Un classement annuel dénommé « Trophée Jeunes » sera établi pour les catégories BAMBI I à BENJAMIN II.

Le « Trophée Jeunes » portera, le cas échéant, une dénomination faisant référence au sponsor. Faute d'un sponsor, la FSCL prendra en charge les récompenses.

Les jeunes seront classés individuellement par le barème des points dans leur catégorie respective, garçons et filles séparément.

Les modalités concernant le classement final ainsi que le barème des points sont définies par un addendum au présent règlement.

7. Généralités

Le port du casque rigide est obligatoire pendant toute la durée des épreuves. Le port **de** gants est vivement recommandé.

Tout participant non-licencié doit rendre sa plaque guidon à l'organisateur au plus tard lors de la remise des prix.

La FSCL ainsi que l'organisateur déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de pertes d'objets sur les lieux de l'épreuve ou à l'occasion de la remise des prix.

En cas d'ennui mécanique, la course continue et les éventuelles réparations peuvent être réalisées par toute personne présente sur le circuit. **Un changement de vélo n'est cependant pas permis.** En cas d'une épreuve contre la montre individuel sur parcours d'adresse, le candidat malchanceux pourra prendre un nouveau départ.

En cas de chute aucune bonification n'est accordée.

L'organisateur doit avoir sur place pendant toute la durée des épreuves un secouriste breveté équipé d'un coffret de premier secours et d'un téléphone portable ou fixe installé sur les lieux. Néanmoins il est recommandé de faire appel à une équipe de secouristes disposant d'une ambulance.

L'organisateur est tenu à établir un classement séparé par catégorie qu'il devra remettre à la fin de l'épreuve au délégué officiel de la Commission des Jeunes qui les transmettra au secrétariat de la FSCL.

Le délégué FSCL Jeunes remplira le rapport de course et le fera contresigner par un membre du comité de l'organisateur de la course qui sera envoyé ensuite au secrétariat de la FSCL.

L'inspection du parcours sera effectuée avant chaque épreuve « Jeunes » par le délégué FSCL compétent. Celui-ci a le droit d'ordonner le changement du parcours au cas où ce dernier serait trop difficile respectivement comprendrait un danger pour les participants.

En cas de nouveaux circuits, ou si des changements majeurs ont lieu sur un circuit existant, l'organisateur doit faire avaliser le parcours par le comité jeunes au moins 1 mois avant l'épreuve.

Le délégué se fera délivrer par l'organisateur avant l'épreuve toutes les autorisations éventuellement requises au bon déroulement de la course.

8. Infractions

Une infraction est définie par :

- le raccourci,
- l'aide de tierces personnes non-autorisées à l'exception d'un ennui mécanique ou d'une chute,
- l'infraction commise par n'importe qui sur un autre concurrent,
- la non-obéissance aux délégués de l'organisateur, de la FSCL et aux forces de l'ordre.

L'infraction sera sanctionnée par l'exclusion de la course.

9. Droit de participation

La participation est gratuite

10. Matériel Vélo

Uniquement les vélos VTT en bon état de fonctionnement sont admis pour les épreuves jeunes.

Les roues stabilisatrices sont interdites.

11. Remarques

Toutes les épreuves « Jeunes » sont surveillées par un délégué de la Commission des Jeunes

Pour tous les cas non repris dans le présent règlement des épreuves Jeunes, le règlement officiel de la FSCL régissant toutes les organisations faisant foi.

La saison des épreuves de jeunes débute le 15 mars et finit le 15 octobre chaque année.

Des épreuves supplémentaires peuvent être organisées en prologue d'une épreuve de cyclocross. Ces épreuves ne compteront cependant pas pour le trophée Jeunes FSCL et elles n'auront pas lieu en cas conditions météorologiques dantesques.

Toutes les épreuves sont fixées lors du congrès du calendrier de la FSCL.

La FSCL autorisera au maximum 5 départs à des épreuves à l'étranger et seulement pour des weekends où il n'y a pas d'épreuve au calendrier national.

Le présent règlement a été approuvé lors l'assemblée générale en date du 27 mars 2020 et entrera en vigueur 28 mars 2020.



Composition Jury

- Donnant suite aux demandes des clubs de LC Tétange, LG Alzingen, Tooltime Prétzerdall et VC Diekirch lors du Congrès du Calendrier 2019 de remettre aux mains de la FSCL la responsabilité de la mise en place des jurys des commissaires pour nos compétitions
- Considérant le rapport rédigé et approuvé après la réunion en date du 19 décembre 2019 avec les responsables des clubs demandeurs
- Etant convaincu que la solution de ce problème doit connaître aussi bien une réponse personnelle que financière

Le Conseil d'Administration de la FSCL demande à l'Assemblée Générale, présente en date du 27 mars 2020 si elle est d'accord de donner une suite aux demandes en question, à savoir que la FSCL prend en charge dès l'année 2021 la mise en place des différentes commissions des jurys, sachant pertinemment que ceci va de pair avec une participation financière de tous les clubs (cf les deux propositions ci-dessous

Généralités : La Fédération met à disposition des organisateurs un collège de commissaires pour assurer le bon déroulement des épreuves. Les frais pour l'organisateur (50€ par délégué et 30€ par commissaire // 300 à 400 € pour une journée de course) sont pris en charge par le fond de participation à hauteur de 50%.

Proposition a)

- La part administrative sera de 350€ au lieu de 250€ pour tous les clubs
- Chaque club doit participer avec au moins 2 membres dans le Pool des commissaires, et ce jusqu'à un minimum de 10 participations actives dans les jurys de nos organisations
- Ces conditions non remplies, le club en question doit contribuer à raison de 200€ par commissaire manquant respectivement lorsque les 10 participations actives ne sont pas atteintes.

Proposition b)

- Chaque club contribue à raison de 500€ à un fond de fonctionnement.
- Chaque club sera bonifié de 50€ par participation active d'un commissaire par jour jusqu'au solde de sa contribution. La bonification ad hoc sera créditée sur la facture annuelle.